

Les tensions romandes de l'Armée du Salut

TROUBLES A Genève, la major Evelyne Gosteli, congédiée par le quartier général de l'Armée du Salut, trouve des appuis. A Neuchâtel et dans le canton de Vaud, des désaccords existent aussi, mais d'une autre nature ou d'une autre ampleur.

Si tu veux la paix, prépare la guerre, dit le dicton. Fort de l'appui d'un influent comité de soutien, le foyer du Cœur des Grottes, l'un des quatre établissements genevois gérés par l'Armée du Salut, entre en résistance active contre son quartier général à Berne.

C'est le 25 octobre 2004 que l'Armée du Salut a licencié la directrice du Cœur des Grottes, Evelyne Gosteli, pour avoir dénoncé, depuis plus de deux ans, l'administration centralisée à Berne, son manque de transparence et la récupération de dons destinés à des actions locales. Quatorze mois plus tard, le canton de Genève décide de geler les subventions allouées aux quatre établissements pour sanctionner la taxe perçue par l'administration centrale (350 000 francs pour 2006, équivalant à 1,82% du chiffre d'affaires des quatre centres genevois).

Loin de capituler, Evelyne Gosteli part donc en croisade, sans craindre d'en faire une histoire personnelle: «Berne cherche à focaliser l'affaire sur moi, à en faire une vengeance personnelle, mais si Genève est la seule ville à se révolter, il s'agit d'un problème qui concerne tous les cantons.» Qu'en est-il vraiment dans deux autres cantons romands concernés?

ÉTATISATION À NEUCHÂTEL Les autorités neuchâteloises ont attribué en décembre dernier la gestion de La Maison de Prébarreau, qui appartenait à l'Armée du Salut, à une fondation pour adultes en difficulté. Si un communiqué de la centrale salutiste rappelle l'épisode du foyer des Ruches, qui avait connu le même sort il y a une dizaine d'années, et condamne des «mesures d'économie draconienne», l'étatisation de La Maison de Prébarreau ne déchaîne aucun scandale. Le canton a profité du départ volontaire en préretraite de son directeur, Jean-Pierre Aeschlimann, pour assainir ses finances en fusionnant les institutions sociales. «Ce n'était pas une pénalité de l'Etat contre l'Armée du Salut, mais une mesure de rationalisation voulue», explique l'ancien directeur.

Ainsi, Neuchâtel ne compte plus que deux établissements chapeautés par l'Armée du Salut: le Foyer féminin, à Neu-



EVELYNE GOSTELI «Berne cherche à focaliser l'affaire sur moi, mais si Genève est la seule ville à se révolter, il s'agit d'un problème qui concerne tous les cantons.»

châtel, et le Devens, à Saint-Aubin. Le directeur de ce dernier, Pierre-Jean Sengstag, ne considère pas la taxe perçue par Berne comme une «ponction», mais comme la «rétribution normale d'une prestation que fournit Berne pour la gestion du personnel et l'informatique». A la tête de la paroisse neuchâteloise de l'Armée du Salut, le Major Timothy Houmard considère même la récupération de La Maison de Prébarreau comme une chance de se renouveler: «Toujours plus mêlée à l'Etat, notre mission se bureaucratise, s'écarte de l'esprit salutiste. Notre priorité devrait revenir à des structures simples: l'accueil d'urgence et l'aumônerie de rue.»

ULTIMATUM VAUDOIS Dans le canton de Vaud, l'Armée du Salut gère un EMS, deux lieux d'accueil pour adultes en difficulté et une unité d'accueil de nuit. Didier Bourqui, directeur des quatre établissements, voit d'un mauvais œil la taxe de l'administration centrale à Berne, évaluée à 160 000 francs: «Nous sommes autonomes et ne leur coûtions rien. Nous ne devons rendre des comptes qu'au partenaire payeur, soit le canton.» Le Service vaudois de prévoyance et d'aide sociale (SPAS) a demandé des justifications à l'Armée du Salut d'ici au 15 janvier.

Toutefois, la situation vaudoise n'est pas comparable à la polémique genevoise. La subvention cantonale ne s'élève qu'à 10% du chiffre d'affaires des deux lieux d'accueil, La Résidence et le Foyer féminin, et 50% de celui de l'unité d'accueil de nuit La Marmotte. A la tête du SPAS, Françoise Jacques parle donc de «subventions minoritaires», une histoire de «quelques milliers de francs» et se montre optimiste: «On a reçu une réponse orale qui sera suivie d'une réponse écrite dans les délais.»

DÉGEL À GENÈVE? Au quartier général de Berne, pas de panique. Pierre Reift, responsable de la communication, explique que les frais administratifs représentent 4,7% d'un budget 2006 estimé à 170 millions de francs et n'ont «rien de choquant». Ces chiffres sont contestés, à Genève, par la Major Gosteli, mais cela ne perturbe guère non plus Pierre Reift qui entend rapidement régler son différend avec le canton de Genève, se disant «confiant pour le dialogue qui s'engage.»

Directeur de l'Action sociale du canton de Genève, Michel Gönczy avançait dans *Le Courrier* du 30 décembre dernier la possibilité d'une «forme d'autonomisation de certains foyers», mais son patron, François Longchamps, en charge du Département de la solidarité et de l'emploi, n'est pas si catégorique: «Les multiples éventualités futures ne se posent pas encore. Le gel n'est pas une mesure financière s'intégrant dans un plan d'assainissement, mais une mesure ponctuelle. La porte reste ouverte.» A tous vents? |

BLAISE HOFMANN